

Le maire PS de Gonesse inquiet de la relance de CDG Express

VONews (26/01/2012 13:21)

« La relance de CDG Express est une mauvaise nouvelle. Ce matin, Maurice Leroy ne m'a pas rassuré », a déclaré le maire PS de Gonesse, à l'issue de la signature avec le ministre de la ville, jeudi à Villiers le Bel, de la convention-cadre du Contrat de développement territorial Val de France – Gonesse – Bonneuil-en-France. Jean-Pierre Blazy craint que **la priorité ne pas sera donnée « à la réalisation du métro automatique du Grand Paris vers Roissy si CDG Express dessert l'aéroport »**.

L'élu estime que la convention signée, mardi, repose sur la réalisation de la gare du métro automatique du Grand Paris à Gonesse. « Alors **qu'aucun calendrier stable n'est donné pour la réalisation de la branche entre Roissy-CDG et La Défense**, le gouvernement vient de relancer un projet qui ne fait que renforcer les incertitudes pour notre territoire », affirme Jean-Pierre Blazy.

Lors d'une table ronde le 21 décembre dernier, Thierry Mariani, ministre des Transports, a demandé à Daniel Canepa, Préfet de Région, de formuler des propositions avant le 20 février pour relancer la réalisation du projet CDG Express après l'abandon par Vinci.

Pour le maire de Gonesse, « la relance de CDG Express est une mauvaise nouvelle : qui peut croire que la priorité sera donnée à la réalisation du métro automatique du Grand Paris vers Roissy si CDG Express dessert l'aéroport ? **D'autant plus que des études sont en cours pour permettre aux rames de CDG Express d'emprunter les voies du RER E au niveau de la gare de l'Est pour ensuite rejoindre la Défense qui sera desservie par le projet Eole**. De cela, personne ne parle. Il faut dire la vérité à nos habitants : à l'heure où l'argent public mais aussi privé se fait rare, le projet CDG Express entre Roissy et La Défense fait concurrence à la branche du métro automatique entre ces deux mêmes destinations. »

Commentaires de l'AMUTC : Voilà une bonne idée !

« Aujourd'hui la loi de 2010 sur le Grand Paris interdit toute subvention publique de l'Etat à CDG Express. Cependant, si ADP, RFF, la SNCF ou la RATP sont mobilisés pour financer ce projet, ce sera autant de capacité d'investissements en moins pour des d'infrastructures de transports réellement au service des habitants et des territoires », conclut le maire de Gonesse.

Orbival : premier tronçon du Grand Paris Express

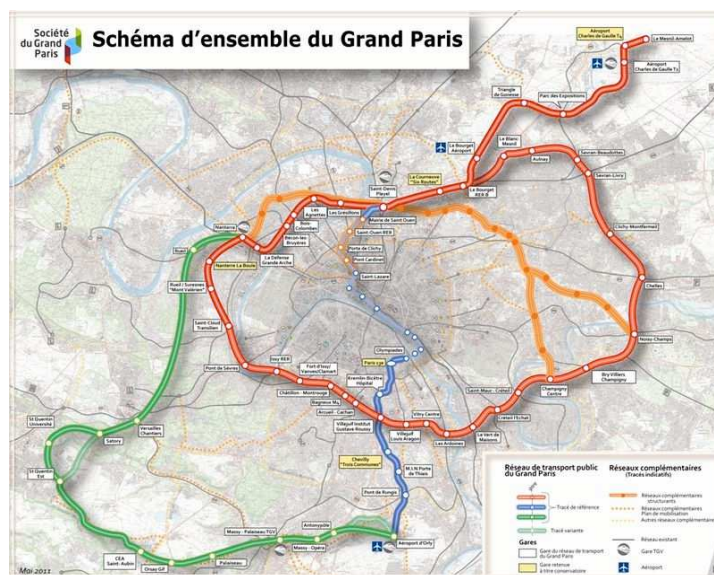
Conseil Général du Val-de-Marne - 25/01/2012 18:30:00

Lors de la cérémonie des vœux de la Société du Grand Paris son directeur général Etienne Guyot a détaillé le calendrier d'avancée du projet. Il a annoncé à cette occasion que le **premier dossier d'enquête publique à être finalisé serait celui du tronçon Pont de Sèvres-Noisy Champs qui serait terminé fin juillet 2012**. L'enquête publique démarrera dès le mois de **décembre 2012**. Les enquêtes publiques pour les autres tronçons dont le prolongement de la ligne 14 entre Olympiades et Orly seront organisées courant 2013.

Pour Christian Favier président du Conseil Général et membre du conseil de surveillance de la Société du Grand Paris « il s'agit d'une très bonne nouvelle. Notre projet Orbival qui constitue une grande partie de cette ligne de 33 kilomètres reliant Noisy Champs à Pont de Sèvres avance à un très bon rythme. Son ouverture est toujours programmée pour 2018. Je suis particulièrement satisfait de la méthode utilisée par la SGP qui travaille dans le cadre de comités de pilotage pour chaque gare associant étroitement les élus locaux, le STIF et le Conseil Général. Ce choix de la concertation est la bonne méthode. Cela nous permet d'avancer vite et bien : fin février les comités de pilotage auront permis de déterminer très précisément l'emplacement de chaque gare entre Noisy Champs et Pont de Sèvres. »

Contacts Presse : Jean pierre Delahaye - Jean-pierre.delahaye@cg94.fr - Séverine Marreau - 01 43 99 70 28 - Severine.Marreau@cg94.fr - **Plus d'informations : www.cg94.fr**

Grand Paris Express : prochaines stations



Il y a un an jour pour jour, était signé l'accord sur les transports en Ile-de-France, paix des braves entre l'Etat et la région et lancement d'un projet de 144 kilomètres de métro, synthèse du métro Grand Paris voulu par l'Etat et du système Arc Express soutenu par la région. Ainsi naquit le Grand Paris Express, habile mariage des deux noms.

Un an plus tard, rien ne se voit encore mais, « *le Grand Paris avance, et il avance vite* », a affirmé ce matin Maurice Leroy, ministre de la Ville, lors de la présentation des vœux de la **Société du Grand Paris**. Etienne Guyot, président du directoire de la SGP, a détaillé cet avancement. Et donné, pour la première fois, un calendrier.

L'année 2011 a été celle de nombreuses études, qui se poursuivent. En 2012, à l'été prochain, démarrera la procédure d'enquête publique pour le tronçon sud de la ligne rouge, entre Noisy-Champ et Pont de Sèvres. Un début seulement car les cahiers d'enquête publique ne seront pas dans les mairies avant novembre-décembre.

Entre décembre 2012 et avril 2013, l'enquête publique sera lancée sur les autres morceaux de cette ligne rouge, entre Noisy-Champ et Le Bourget à un bout, et entre Les Grésillons et le Mesnil-Amelot à l'autre. Même chose pour la partie sud de la ligne bleue. Toutes doivent être terminées avant la fin 2013.

L'enquête démarrera aussi pour la partie de la ligne verte allant d'Orly à Versailles. C'est celle qui traverse le plateau de Saclay. Ce morceau de métro avait été jusqu'au dernier moment un motif d'affrontement entre l'Etat, la région et les élus EELV du conseil régional, au point de ne pas figurer dans l'accord du 26 janvier 2011.

Désormais, c'est réglé. **Le schéma de la ligne a fait l'objet d'un accord**, de même que l'épineuse question de savoir si la ligne doit être souterraine ou aérienne. Ce sera les deux, avec « *45% d'aérien et 55% de souterrain* », a rappelé Etienne Guyot. Qui a précisé que grâce aux économies permises par le passage en surface, « *on a pu rajouter sept gares et neuf kilomètres de ligne* ».

Autre dossier ouvert : une « *consultation visant à déterminer la charte architecturale et les lignes de design des gares* ». Il s'agit de choisir une équipe qui va définir l'identité des stations du Grand Paris Express, « *un Guimard du XXIème siècle* », avait dit le président de la République. Cette base visuelle n'empêchera évidemment pas de faire un concours d'architecture pour chaque gare. Sept équipes vont être retenues dans les jours qui viennent et un groupe lauréat sera dévoilé à la fin du premier trimestre.

Reste la question clé : à quand les travaux ? Le rythme des enquêtes « *ne préjuge en rien de l'ordre des travaux* », a dit Etienne Guyot. Qui a ajouté que la SGP travaillait sur des scénarios « *utilisant simultanément 7 à 10 tunneliers* ». Un tunnelier creusant « *environ 3 kilomètres par an* » et sachant qu'il y en a 144 à réaliser avant 2025, à vos calculs.

Une alternance à la tête de l'Etat remettrait-elle en cause ce Grand Paris Express ? Dans l'entourage du candidat Hollande, on affirme que probablement pas. Le coup est parti et l'intérêt du projet certain. Côté argent, en revanche, cela risque d'être tendu. Il se pourrait bien que l'échéance de 2025 ne puisse pas être tenue pour la totalité du réseau et qu'il faille faire des phases.

Mais d'ores et déjà, les doutes sur le financement du projet émis assez régulièrement ici ou là, exaspèrent Maurice Leroy qui a soupiré ce matin : « *Il arrive encore que l'on me dise qu'il n'est pas financé. Comment peut-on faire avancer des tunneliers si ce n'est pas financé ?* » A vrai dire, les tunneliers ne seront pas sur les chantiers avant deux ans. Et la dotation en capital de quatre milliards promise par l'Etat pour la SGP n'a toujours pas été versée. « *Je n'en ai pas besoin avant 2014* », dit Etienne Guyot. D'ici là...

La gare du Grand Paris dès 2018 ?

Le Parisien Publié le 27.01.2012, 07h00

La gare terminale du Grand Paris Express au Mesnil-Amelot pourrait fonctionner en 2018. C'est en tout cas ce qu'affirme Yves Albarello, le rapporteur (UMP) de l'application de la loi du Grand Paris.

Au cours de la cérémonie des vœux de la Société du Grand Paris (SGP) qui a eu lieu ce jour mercredi 25 janvier, le Président du Directoire de la SGP M. Étienne GUYOT a précisé que la procédure de l'enquête publique serait engagée entre décembre 2012 et avril 2013 pour divers tronçons dont la liaison La Défense-Aéroport de Paris CDG Terminal du Mesnil-Amelot. Je me réjouis profondément de ce choix qui devrait permettre une réalisation beaucoup plus rapide de la gare Terminale du Mesnil-Amelot dont j'ai obtenu la création l'an dernier. La gare pourrait ainsi fonctionner avant 2025, sans doute dès 2018, contrairement aux affirmations pessimistes de certains de ses détracteurs. Je rappelle que la gare du Mesnil-Amelot sera génératrice d'un Contrat de Développement Territorial (CDT) qui sera conclu entre l'État et les communes bénéficiaires de cette gare, une association de communes ayant été créée à cet effet sous la présidence du Maire du Mesnil-Amelot.

Yves ALBARELLO Député de Seine-et-Marne

Consultation en septembre pour le Grand Paris Express

Par Aude Seres

Le Figaro Publié le 26/01/2012 à 14:1

La première section de la rocade automatique étudiée reliera le pont de Sèvres à Noisy - Champs-sur-Marne.

Le fameux « **Grand Paris Express** », ce métro automatique destiné à faire le tour de la capitale, est sur les rails. Le 25 janvier, le président de la Société du Grand Paris, Étienne Guyot, a détaillé lors de ses vœux le calendrier des études, consultations et acquisitions foncières pour 2012.

Le projet est pharaonique : d'ici à 2025, ce projet de métro automatique qui constituera une vaste rocade devrait permettre aux habitants de proche banlieue de se rendre dans les villes voisines sans avoir à faire un détour par Paris. Il reliera plus de 57 gares sur environ 175 kilomètres de lignes nouvelles.

Le 26 janvier 2011, il y a quasiment un an jour pour jour, l'État et la région avaient signé **un accord portant sur la mobilisation de 32,4 milliards d'euros** d'ici à 2025, soit 11,9 milliards pour le volet de modernisation des transports existants et 20,5 milliards d'euros pour la construction du métro de rocade interbanlieues. Étienne Guyot a annoncé le passage « en phase terrain », même si ce n'est « pas encore la phase travaux qui débutera comme prévu fin 2013 ». Les enquêtes publiques des différents tronçons se dérouleront en 2012 et 2013.

Des consultations avant 2013

La première d'entre elles, lancée à la rentrée prochaine, porte sur le tronçon du Sud, entre le pont de Sèvres et Noisy - Champs-sur-Marne, soit 33 kilomètres - et 16 gares - qui traverseront pas moins de 4 départements (Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne). Habitants, entreprises et associations seront consultés à partir de septembre. Après l'avis de l'Autorité environnementale, la phase administrative de l'enquête menée par un commissaire enquêteur aura lieu en novembre-décembre.

Dans un deuxième temps, entre décembre 2012 et avril 2013 seront engagées les enquêtes pour les tronçons restants : ligne Orly-Versailles desservant le plateau de Saclay, ligne entre Noisy-Champs et Le Bourget, puis entre Les Grésillons et Le Mesnil-Amelot au nord, Les Grésillons-Saint-Cloud à l'ouest et la ligne entre Paris et Orly. Selon Étienne Guyot, toutes doivent être « réalisées avant la fin 2013 ». Mais pour autant, a-t-il prévenu, l'ordre des enquêtes « ne préjuge en rien de l'ordre des travaux ».

Commentaires de l'AMUTC : Quid de l'Arc Est Proche ?

De possibles complications

Car, clairement, le plus complexe est à venir. Pour les travaux, « La Société du Grand Paris commencera à préparer la maîtrise d'œuvre à compter d'octobre », confirmant au passage travailler sur « des scénarios utilisant simultanément entre 7 et 10 tunneliers ». L'équation donne le vertige : sachant qu'un tunnelier permet de creuser 300 mètres par mois, soit environ trois kilomètres par an, et qu'il y a 144 kilomètres à construire avant 2025, autant multiplier les engins !

C'est également cette année que seront choisis les emplacements définitifs des gares, une phase délicate. Les premières acquisitions foncières seront aussi réalisées en 2012. Début février, « le premier marché d'assistance aux acquisitions concernant les 1800 parcelles du tronçon Pont de Sèvres - Noisy-Champs sera attribué », a assuré Étienne Guyot. D'ores et déjà, la Société du Grand Paris n'exclut pas que certaines situations pourraient se révéler complexes, comme cela est d'usage dans ce type de travaux : ainsi des déclarations d'utilité publiques (DUP, décret en Conseil d'État) sont déjà envisagées pour débloquer des situations où des acquisitions foncières à l'amiable auraient échoué et où il faudrait recourir à l'expropriation.